

Workshop Ges'Handi

12 mai 2023

Hotel Dupanloup - Orléans

Programme de la journée

8h30 - 9h00 : Accueil

9h00 - 9h15 : Ouverture et présentation du workshop GesHandi

9h15 - 10h45 : Session 1

9h15 - 9h45 : Eythrib Jamila - La conciliation « emploi-famille-aidance » des salariés aidants : Le cas de parent d'enfant porteur de handicap.

9h45 - 10h15 : Prat dit Hauret Sarah - Les pratiques organisationnelles inclusives communiquées par les groupes cotés au CAC 40 : une analyse de contenu.

10h15 - 10h45 : Codo Sylvie, Berthe Bénédicte et Dumas Marc - Conflits interpersonnels : réalités et enjeux au sein d'une entreprise adaptée.

10h45 - 11h00 : Pause

11h00 - 12h30 : Session 2

11h00 - 11h30 : Salvatori Alexandre - Le rôle des patronats dans le champ du handicap français : dynamique de pouvoir et travail institutionnel.

11h30 - 12h00 : Pinon Juliette - «C'est toujours à la marge ce qu'on obtient» : l'effet-levier des JOP de Paris 2024 en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

12h00 - 12h30 : Le Clainche Christine - Retour au travail et maintien en emploi des malades chroniques : utilité de l'approche des capacités et de la réhabilitation psychosociale appliquée au cancer et aux troubles psychiques.

12h30 - 14h00 : Buffet sur place

14h00 - 16h30 : Session 3

14h00 - 14h30 : Corbett Etchevers Isabelle, Bataoui Soffien et Carton Sabine - Nouveaux mondes et modes du travail : Quelle place pour les personnes en situation de handicap visuel ?

14h30 - 15h00 : Dubruc Nadine et Jaujard François - La logique de parcours des travailleurs en situation de handicap participe-t-elle à leur accomplissement professionnel ? Perception de travailleurs en situation de handicap.

15h00 - 15h30 : Renouf Jeremy - Les entrepreneurs porteurs de trisomie : Briser les barrières.

15h30 - 16h00 : Andrien Loïc, Lemaire Celia et Lux Gulliver - La performativité bijective d'une réforme dans le secteur du handicap.

16h00 - 16h30 : Heraclide Narcis et Roubelat Fabrice - Aménagement raisonnable, transformation et capacités à agir. Les incapacités des organisations à anticiper et inclure dans le temps long.

16h30 : Clôture